

FORMATION DES AIDANTS

JOUR 3

LES DEMARCHES APRES LE DIAGNOSTIC?

Maxime UNTERNER – intervenant formateur

Pascale PREVOST – parent témoin

LES DEMARCHES APRES LE DIAGNOSTIC ?



- **Le programme de la journée :**

9h30 à 9h45 : Présentation du formateur et du parent témoin.

9h45 à 10h : Quel est le sujet de la journée?

10h à 11h15 : Présentation des Formulaires de demande(s) auprès de la MDPH

11h15 à 11h30 : Pause

11h30 à 12h30 : Discussion avec les aidants sur le schéma

12h30 à 14h : Déjeuner et temps d'échanges

14h à 15h15 : Comment évaluer les besoins pour élaborer un projet de vie

15h15 à 15h45 : Pause

16h00 à 16h45 : Mise en situation

16h45 à 17h15: Discussion et échanges.

17h30 : Fin de journée

Formation des aidants - 17 juin 2017 -
Nanterre (92)

LES DEMARCHES APRES LE DIAGNOSTIC ?



- **Quel est notre sujet aujourd'hui?**

Quel est le contexte ? : Je viens de recevoir les conclusions du diagnostic

« Les démarches après le diagnostic », qu'est ce que cela évoque pour vous?

Présentation du thème abordé aujourd'hui et des sujets qui ne pourront pas être traités

- **Les démarches après le diagnostic reposent sur une question essentielle : Quels sont les besoins de mon enfant?**

Les démarches après le diagnostic

Les démarches peuvent être classées par secteurs



EDUCATION
NATIONALE

SANITAIRE

MEDICO-SOCIAL

PROFESSIONNELS
INDEPENDANTS

MILIEU
ASSOCIATIF

Les démarches après le diagnostic

Les secteurs comptent différents dispositifs



- EDUCATION NATIONALE



- SANITAIRE: CMP, CATTP, Hôpital de jour



- MEDICO-SOCIAL : CAMPS, CMPP, IME, SIFPRO, SESSAD, FAM, MAS, ESAT, FO

Les démarches après diagnostic



- **PROFESSIONNELS INDEPENDANTS/ PRESTATAIRES DE SERVICES**

Psychologue,
Orthophoniste,
Psychomotricien,
Educateur-
spécialisé,
Job coach,
Psychiatre,
Service à domicile

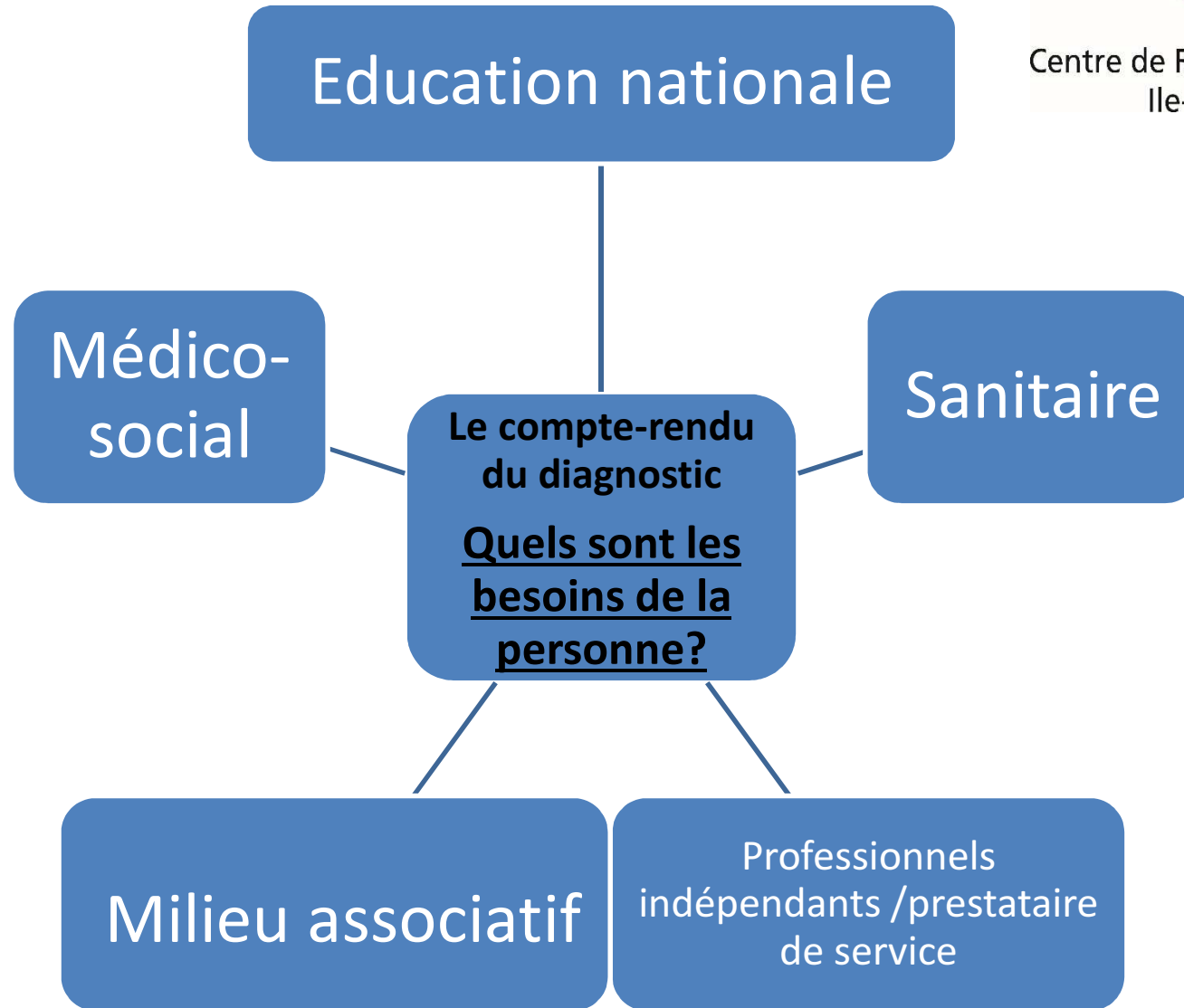


- **ASSOCIATIONS DE FAMILLES :**
service d'écoute
et
d'information,
accompagnement et soutien,
groupe de
paroles,
activités de
loisirs, service
gestionnaire de
structures.....



- **ASSOCIATIONS DE LOISIRS :**
activités de
loisirs ou
sportives de
différentes
natures

LES DEMARCHES APRES LE DIAGNOSTIC ?



Les démarches après diagnostic

- **Le dossier unique de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**



Quel est le sujet ?

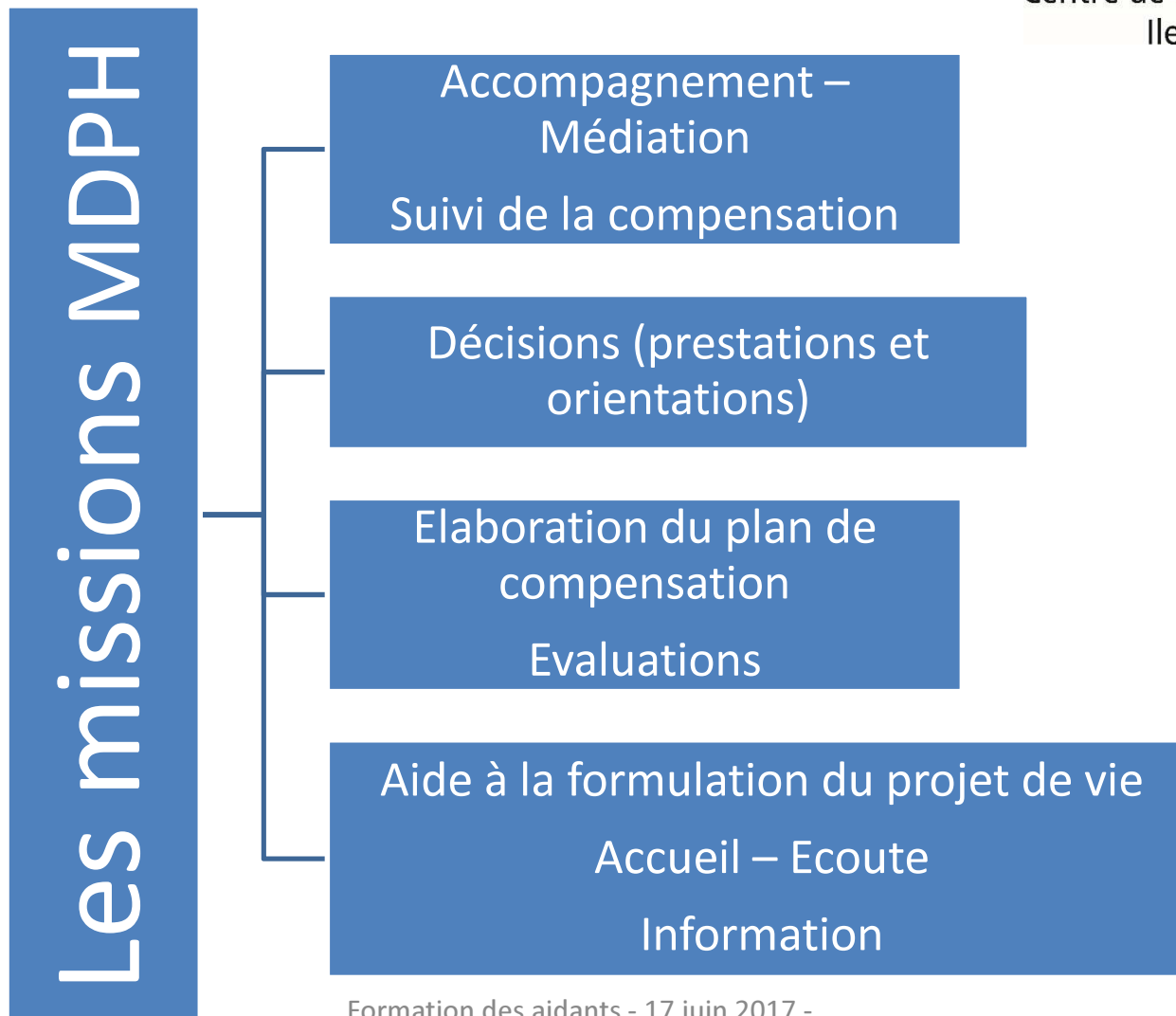
Le contexte :

- Guichet unique
- Enfants et adultes
- 1 par département
- 1 demande = 1 dossier
- 1 dossier = 1 formulaire « administratif » et 1 formulaire « médical »

Présentation à partir de l'imprimé unique de demande auprès de la MDPH pour comprendre le contexte autour de cet imprimé.

Les démarches après le diagnostic

- **Le dossier MDPH**



Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**



Quel est l'esprit du dossier?

- Répondre aux besoins spécifiques de la personne
- 1 outil d'évaluation des capacités et des incapacités/difficultés de la personne
- 1 outil d'évaluation des retentissements de ses difficultés sur le quotidien
- Handicap = retentissement des difficultés sur le quotidien
- MDPH = mesures de compensation, de différentes natures, pour palier partiellement aux désavantages
- Principe de subsidiarité et du droit à la compensation (loi de 2005)

Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**



Paragraphe A : Identification de l'enfant ou de l'adulte concerné par la demande

- ✓ Qui remplit le dossier ?

Paragraphe A2 : Adresse actuelle de l'enfant ou de l'adulte concerné par la demande.

- ✓ Informations sur la personne concernée par l'autisme

Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**

Paragraphe A3 : Autorité parentale ou délégation d'autorité parentale (pour les mineurs)

- ✓ Définir l'autorité parentale

Paragraphe A4 : Représentant légal

- ✓ Qui est le représentant légal?
- ✓ Quelle est sa représentation?



Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**



Paragraphe A5 : Identification de l'organisme payeur de prestations familiales

- ✓ Qu'est ce qu'un organisme de prestations familiales?
- ✓ Pourquoi cette information est-elle demandée?
- ✓ Comment connaître son numéro d'allocataire?

Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**



Paragraphe A6 : Situation familiale de l'adulte concerné ou ayant la charge de l'enfant

- ✓ Qu'est ce que la situation familiale?
- ✓ De qui parle-t-on?
- ✓ Dois-je indiquer une date précise à ma situation?

Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**



Paragraphe A7 : Situation professionnelle de l'adulte concerné ou ayant la charge de l'enfant

- ✓ Préciser de qui parle-t-on?
- ✓ Pourquoi ces informations sont elles demandées?
- ✓ Des dates sont demandées : quelles réponses donner?
- ✓ Définir chaque situation proposée

Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**



Paragraphe A8 : Autre situation de la personne concernée

- ✓ Que me demande-t-on?

Paragraphe A9 : Logement de la personne concernée ou de la personne ayant l'enfant à charge

- ✓ Expliciter chaque point

Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**



Paragraphe B : Expression des attentes et besoins de la personne concernée (Projet de vie)

- ✓ Il s'agit de donner des informations sur votre parcours de vie, parcours de soin et sur votre situation actuelle.
- ✓ Informations importantes pour permettre aux professionnels de la MDPH de connaître votre situation (actuelle et vos projets).
- ✓ Démarche essentielle, il s'agit de communiquer par écrit les informations utiles pour que la MDPH comprenne mieux vos demandes et donc vos besoins.

Les démarches après diagnostic



- **Le dossier MDPH**

Paragraphe C : Demande d'Allocations d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) et son complément

- ✓ Définir l'AEEH
- ✓ Présence d'une personne auprès de l'enfant?
- ✓ Frais supplémentaires liés au handicap? exemples

Paragraphe D : Demande relative à un parcours de scolarisation et/ou de formation avec ou sans accompagnement par un établissement ou service médico-social

- ✓ Qu'est-ce- qu'un parcours de scolarisation?
- ✓ Que puis-je demander?

Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**

Paragraphe E : Demande de cartes

- ✓ Définir chacune des cartes

Paragraphe F : Demande de prestation de compensation

- ✓ Définir la notion de compensation
- ✓ Expliciter les différentes catégories (aide humaine, technique, aménagement du logement ou voiture, charges spécifiques/exceptionnelles, aide animalière)
- ✓ PCH ou complément AEEH ?



Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**



Paragraphe G : Affiliation gratuite d'un aidant familial à l'assurance vieillesse

- ✓ Définir l'assurance vieillesse

Paragraphe H : Demande d'Allocation aux Adultes Handicapés et de complément de ressources (AAH)

- ✓ Définition
- ✓ Pourquoi me demande-t-on mes revenus?

Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**



Paragraphe I : Demande relative au travail, à l'emploi et à l'orientation professionnelle

- ✓ Dans quelle cas de figure compléter ce paragraphe?
- ✓ Définir la RQTH
- ✓ Expliquer la différence entre milieu de travail ordinaire et protégé

Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**



Paragraphe J : Demande d'orientation vers un établissement ou service médico-social pour adultes

- ✓ Qu'est-ce- qu'une orientation?
- ✓ Définir les différentes structures d'accueil et les différents modes d'accueil
- ✓ L'accueil temporaire

Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**

Paragraphe K : Procédure simplifiée

- ✓ Qu'est-ce- qu'une procédure simplifiée?

Paragraphe L : Pièces à joindre à votre demande

- ✓ Quels sont les justificatifs à joindre au dossier?
- ✓ Qui signe le dossier?



Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**



Le projet de vie : vous pouvez maintenant rédiger le « projet de vie ».

- ✓ Qu'est-ce que c'est?
- ✓ Sa forme?
- ✓ Son contenu?
- ✓ Si je suis un adulte concerné par l'autisme, mes parents peuvent-ils écrire le projet de vie?

Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**

Le certificat médical ?

- ✓ Qui le remplit?
- ✓ Quels éléments sont importants?
- ✓ A quoi sert-il?
- ✓ Le compte rendu diagnostic.



Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**

La notification :

- ✓ Expliquer les éléments inscrits sur la notification.
- ✓ La notification est-elle valable en dehors de la France?
- ✓ Le renouvellement.



Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**

Les recours possibles :

- ✓ La conciliation
- ✓ Le recours gracieux
- ✓ Le recours contentieux



Les démarches après diagnostic



- **Comment réaliser un projet de vie**
- **Cibler l'ensemble des domaines de vie de votre proche avec l'objectif de singulariser sa situation**
- **Evaluer les besoins de votre proche et identifier les référents au sein de chaque domaine de vie**

Les démarches après diagnostic



- **Garantie pour une mise en place du projet de vie**
- **Mobilisation des référents engagés et élaboration du projet de vie en co-construction et co-responsabilités.**
- **Si nécessaire proposition de nouveaux outils et dispositifs adaptés aux besoins de la personne dans le cadre d'un PAG (projet d'accompagnement global).**

Les démarches après diagnostic



- **Quelques éléments de présentation du projet de vie:**
- **Éléments à préciser dans votre introduction:**
- **Fonction du ou des référents auxquels vous faites appel.**
- **Situer le lieu de vie de votre enfant et son actuel prise en charge.**

Les démarches après diagnostic



- **Eléments indispensables :**
- **Joindre les sources de votre écrit (compte rendu d'hospitalisation, rapport éducatif, association, Ecole, bilan diagnostic...)**
- **Présentation de votre enfant (état civil, âge, domicile, mode de vie, situation scolaire, situation actuelle...)**

Les démarches après diagnostic



- **Histoire de la prise en charge de son handicap du diagnostic (ou non) à aujourd'hui.**
 - Évènements importants
 - Parcours scolaire
 - Relation avec l'environnement, avec la famille
 - Situation budgétaire
 - Conditions de logement
 - Etat de santé actuel

Les démarches après diagnostic



- **Identification des besoins**
 - **Reprendre chaque domaine de vie (administratif, financier, scolaire, médical, travail, famille...)**
 - **En s'appuyant sur les acteurs de chaque domaine de vie précité, proposer la dynamique, les potentialités et les ressources connues**
 - **Expliquer les possibilités de changement (bénéfices attendus)**

Les démarches après diagnostic



- **Enfin, ce travail doit...**
 - **Rappeler le contenu puis la priorisation des besoins**
 - **Démontrer que la réussite du projet de vie favorisera l'insertion de votre enfant et son accès à la citoyenneté.**